

FESTIVAL des SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

RÉGION
BOURGONN
FRANCHE
COMTE

DU 24 SEPT. AU 2 OCT. 2022



À VOUS DE JOUER !

VOUS ACISSEZ LOCALEMENT POUR PRÉSERVER
LE CLIMAT. L'ENVIRONNEMENT ?

VOUS AVEZ UN PROJET ET CHERCHEZ LE
FINANCEMENT POUR LE RÉALISER ?
PARTICIPEZ AU FESTIVAL DES SOLUTIONS
ÉCOLOGIQUES DANS TOUT LE TERRITOIRE.
DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022.

LA RÉGION FINANCERA VOTRE PROJET
JUSQU'À 22 000 €*.

PRÉSENTEZ VOS INITIATIVES ÉCOLOGIQUES /
PROPOSEZ UN ÉVÈNEMENT
AVANT LE 28 MARS 2022

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

* sous réserve de l'avis du jury et du vote des élus en lien avec les critères prédéfinis.

CALENDRIER

24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE :
FESTIVAL DES SOLUTIONS
ÉCOLOGIQUES

17 juin
vote des projets
retenus par les élus

Instruction des
dossiers jusqu'au
28 avril
évaluation de la
pertinence et de la
faisabilité selon des
critères prédéfinis

Début mai
sélection des projets
par le Jury



28 mars
date limite de dépôt
sur la plateforme :

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

**QUE SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ENTRE
LE 24 SEPTEMBRE ET LE 2 OCTOBRE 2022 ?**

Chaque porteur de projet organisera pendant le Festival une action dans son territoire pour présenter au grand public sa solution écologique. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts.

La Région s'engage à répertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative retenue. Chaque organisateur d'évènement recevra également un kit de communication personnalisable pour communiquer au plus près de son territoire.

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER MAIS
MANQUEZ D'INSPIRATION ?**

CONSULTEZ LES PROJETS 2021 SUR
JEPARTICIPE.BOURGOCNFRANCHECOMTE.FR

**POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE**

N'HÉSITEZ PAS À NOUS LAISSER UN MESSAGE !

CONTACT :

ALEXANDRA PERRIN
03 81 61 61 21
ALEXANDRA.PERRIN@BOURGOCNFRANCHECOMTE.FR

RÉGION
BOURGOCNE
FRANCHE
COMTE

4. SQUARE CASTAN
CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX

À VOUS DE JOUER !

DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 28 MARS 2022

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

COMMENT ?

Je souhaite
**ORGANISER
UN ÉVÈNEMENT**
pendant le Festival
avec une aide en
fonctionnement
pour réaliser mon
projet

Je souhaite
**FINANCER MON
PROJET EN
INVESTISSEMENT**

Je ne cherche pas
de financement
mais je souhaite
bénéficier de la
communication
du festival pour
valoriser mon
initiative.

Portes ouvertes,
présentation
d'action,
formation,
sensibilisation
grand public,
fête, randonnée,
dégustations,
conférences,
débat, exposition,
spectacle, autre...

Travaux,
aménagement,
gros équipement,
matériel neuf
ou d'occasion,
réalisations
diverses (y
compris à partir
de matériel de
réemploi)...
L'aide est destinée
à financer la
réalisation d'un
projet concret et
innovant, d'intérêt
collectif. Il sera
présenté lors
du festival, quel
que soit son état
d'avancement.

Inscrivez-vous
également via la
plateforme !

L'aide est
destinée à
couvrir tout ou
partie des frais
**FORFAIT :
500-1000-1500
OU 2000€**
selon l'intérêt
du projet (sur la
base de devis
et d'un budget
prévisionnel)

Calcul de l'aide
sur la base
de devis et
d'un budget
prévisionnel :
1 500 À 20 000€
selon l'intérêt du
projet



QUOI ?

Lancé en 2020, le Festival des solutions écologiques a déjà valorisé l'action de plus de 400 acteurs dans le territoire. **Plus de 34 000 visiteurs ont assisté à l'édition 2021.**

Devant le succès de ce Festival, la Région vous propose de prendre part à une troisième édition en 2022. Ouvert à tous les Bourguignons-Francis-Comtois qui souhaitent participer à l'accélération de la transition écologique, ce Festival aura lieu du 24 septembre au 2 octobre 2022 dans tout le territoire.

POUR QUOI ?

- Informer, débattre autour de la transition écologique, montrer que des actions sont possibles et permettre à tous de s'impliquer davantage dans cette transition, chacun à son niveau, sur son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées, sa créativité.
- Sensibiliser le plus grand nombre par l'exemple, impliquer par la compréhension et la proximité des solutions proposées.
- Valoriser les initiatives et leurs auteurs.
- Montrer que la transition écologique est aussi une véritable opportunité d'inventer ou de développer de nouvelles démarches, personnelles et collectives, qui respectent notre environnement et ne menacent pas le climat.

QUI ?

- Particulier
- Association
- Collectivité / établissement public
- Entreprise
- Établissement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation

QUAND ?

Du samedi 24 septembre au dimanche 2 octobre 2022.

OÙ ?

Dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

THEMATIQUES

Les thématiques des projets sont variées :

- Agriculture, forêt
- Aménagement du territoire
- Bâtiments durables
- Biodiversité,
- environnement
- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Financement participatif
- Formation/enseignement
- Industrie
- Transition énergétique, énergies renouvelables
- Transport/mobilité
- Usages